

Chronique du Dr Caroline Eliacheff, le 19 janvier 2011, 08h45 , sur France-Culture.

(<http://www.franceculture.com/player?p=reecoute-3707001#reecoute-3707001>)

"Décidément les enfants ne sont pas à la fête. Leur défenseur est en train de perdre, au minimum sa visibilité, et peut-être sa spécificité, en étant absorbé par le défenseur des droits. Et aujourd'hui même; les pédiatres de ville alertent le ministre de la santé en déposant une pétition signée par 125 000 personnes pour tenter de sauver leur spécialité.

Il vous paraît sans doute évident que les enfants bénéficient d'une prise en charge médicale distincte de celles des adultes. Pourtant le premier service de pédiatrie n'a été créé qu'en 1945 par le professeur Robert Debré, marquant la naissance de la pédiatrie moderne. En ville la pédiatrie est une spécialité peu rémunératrice (les pédiatres sont, avec les psychiatres, en bas de l'échelle sociale des médecins) et une des plus intéressantes. Le pédiatre ne peut pas couper l'enfant en rondelles. Il le suit de la naissance à la fin de la croissance, surveille son développement et ses interactions avec l'entourage, en exerçant simultanément plusieurs fonctions : prévention, dépistage, diagnostic et traitement des pathologies aiguës, suivi des maladies graves ayant nécessité une hospitalisation. La guidance parentale et les troubles psychologiques sont aussi de son ressort, tant il est vrai que les maux psychiques s'expriment aussi par le corps.

Si le pédiatre libéral disparaissait(alors même qu'en France il ne suit que 20 % des enfants) le généraliste pourrait-il le remplacer totalement ? Question qui s'est posée récemment pour le gynécologue médical, repêché de justesse par le maintien d'une formation spécifique. Ce n'est pas lui faire injure que répondre par la négative. Toutes les études montrent que la prise en charge par le pédiatre entraîne une baisse de la mortalité infantile (ce qui n'est pas rien). Elles montrent aussi que les pédiatres prescrivent moins d'examen biologiques, moins de médicaments, hospitalisent moins souvent, vaccinent davantage, assurent une bien meilleure prévention du rachitisme et des caries dentaires, prescrivent à meilleur escient l'orthophonie. Bref ils soignent mieux, et moins cher. J'ajoute que les généralistes sont moins disponibles pour répondre aux angoisses des parents et que les pédiatres sont souvent les premiers interlocuteurs des adolescents en souffrance quand ils les suivent depuis leur naissance. D'autres pays ont compris : en Espagne, 80 % des enfants sont suivis par des pédiatres, en Suisse, 90 %.

Mais pourquoi est-ce qu'ils disparaîtraient ? Parce qu'ils sont trop peu nombreux, et que la moitié d'entre eux seront partis à la retraite d'ici 2017. Déjà, nombre de maternités et même de départements, n'ont plus de pédiatre de ville. Il est paradoxal qu'ayant le meilleur taux de natalité européens, le nombre des pédiatres libéraux par enfant soit, et de loin, le plus faible d'Europe.

Que faire ? "Augmenter le nombre de médecins autorisés à se spécialiser en pédiatrie", répond l'association française de pédiatrie ambulatoire qui est à l'initiative de ce cri d'alarme, plutôt que de favoriser un transfert total vers le médecin généraliste ou l'hôpital, comme c'est le cas en Angleterre. Revenant d'ailleurs sur cette organisation, les Anglais promeuvent un accueil pédiatrique libéral à l'entrée des hôpitaux. La pédiatrie n'est pas la seule spécialité à être menacée dans les années à venir par le décalage croissant entre une offre mal répartie, qui doit impérativement se réorganiser, et une demande qui ne cesse d'augmenter. Raison de plus lorsqu' il s'agit des enfants, de ne pas les considérer comme la cinquième roue du carrosse."